



CONTRAT DE DEPOT-VENTE BOUTIQUE Ecomusée de Marquèze CONVENTION 2023

Entre le déposant

Représenté par

Tél :

Mail :

Et

Le dépositaire :

PNRLG

Ecomusée de Marquèze

Route de Solférino

40630 Solférino

Représenté par Mr Vincent Dedieu

Président du PNRLG

Tél. : 05 24 73 37 48

c.dumartin@parc-landes-de-gascogne.fr

Article 1 : Objet du contrat

Par le présent contrat, le déposant confie en dépôt-vente au dépositaire les produits définis sur les fiches "dépôts-vente". Le dépositaire peut se réserver le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler tout dépôt. Dans ce cas, il appartient au déposant de restituer sans délai ses objets déposés.

Article 2 : Procédure de dépôt

Le déposant confie au dépositaire les produits détaillés destinés à la vente. Aucun produit détérioré ne pourra être accepté par le dépositaire. A la demande du dépositaire, le déposant s'engage à envoyer dans les meilleurs délais de nouveaux exemplaires des produits déposés à la vente. Tout dépôt complémentaire fera l'objet d'une nouvelle fiche de dépôt-vente. Les produits précités seront mis à la vente à réception de ce présent contrat dûment signé. Le dépositaire s'engage à ce que les pièces soient effectivement exposées. Tout dépôt de produits fera l'objet d'un devis de la part du déposant, le dépositaire informera de la validation du devis par Email en joignant le bon d'engagement émanant du PNRLG.

Accusé de réception en préfecture
033-253301402-20230329-2023-36-DE
Date de réception préfecture : 11/04/2023

